

ration a-t-elle déterminé l'explosion de ferveur religieuse pré-dite par quelques-uns ? Il faut bien reconnaître que non. Et lorsque Mgr Herscher demande « Où est le sursaut d'indignation populaire ? Où est le réveil de l'initiative des catholiques en matière religieuse ? » on ne peut qu'avouer avec lui que nous ne le constatons nulle part avec la force et la persistance espérées par certains.

Mais à défaut d'une rénovation aussi soudaine, il est du moins réconfortant de constater, sur les lèvres d'un très grand nombre d'évêques, cette affirmation que leur diocèse n'a rien perdu à la séparation au point de vue religieux, et que des progrès certains y sont même constatés depuis. « Au point de vue purement religieux, la séparation a amélioré le sort de mon diocèse », écrit Mgr du Vauroux. « La séparation a été le point de départ d'un renouveau dans mon diocèse », dit Mgr Douais. NN. SS. de Cabrières, Luçon, Germain, Belmont, Henry... font des déclarations analogues.

Et en dépit des injustices et des vexations qu'ils ont à supporter, beaucoup de ces évêques, chassés de leurs palais et privés de leurs traitements, mais s'oubliant eux-mêmes pour ne songer qu'aux âmes, souscriraient sans doute à l'appréciation de l'évêque de Montpellier : « Les résultats, dans leur ensemble, m'apparaissent satisfaisants... »

#### RECRUTEMENT ET ORGANISATION DU CLERGÉ

La plupart des écrivains qui ont envisagé les conséquences possibles de la séparation, s'accordaient à prévoir un arrêt et même un fléchissement dans le recrutement du clergé. Cette prévision s'est trouvée réalisée dans bien des diocèses, mais elle ne s'est pas produite avec la généralité que l'on avait supposée. Les évêques d'Amiens, Tarbes, Beauvais, Quimper, Aire, Lyon, Périgueux, déclarent que le mouvement des vocations sacerdotales ne s'est pas ralenti chez eux. A Cambrai il s'est même développé.

Dans l'organisation du clergé peu de chose à noter, sinon l'importance prise désormais par le doyenné et le curé-doyen. Le canton redevient une unité religieuse vivante. Notons aussi la création, dans certains diocèses, à Reims, à Dijon notamment, de directeurs diocésains d'œuvres, c'est-à-dire de